

Le CESE a adopté son avis "Climat, énergie, biodiversité"

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 10/07/2019

Saisine liée : CLIMAT, ÉNERGIE, BIODIVERSITÉ. CONTRIBUTION DU CESE À LA CONVENTION CITOYENNE

Les préconisations de cet avis seront mises à disposition de la future Convention citoyenne

La plénière du 10 juillet était consacrée à la présentation de l'avis "Climat, énergie, biodiversité. Contribution du CESE à la Convention citoyenne" rapporté par Marc Blanc au nom de la section de l'environnement présidée par Anne-Marie Ducroux.

[Télécharger l'avis](#)

[Télécharger la fiche de synthèse](#)

Climat, énergie, biodiversité : ces trois enjeux exigent de réussir des transitions collectives et individuelles afin que les évolutions socio-économiques soient compatibles avec **les ressources finies de la planète et le maintien des régulations naturelles** indispensables à la vie.

La France apparaît **en retard sur l'atteinte de ses objectifs de limitation de ses émissions de gaz à effet de serre**, sur les économies d'énergie et la baisse de consommation d'énergies fossiles.

Elle ne parvient pas non plus à **enrayer la disparition de la biodiversité** à laquelle elle contribue.

Pour sa Conférence annuelle, le CESE a donc souhaité remettre en lumière, au sein d'un avis dédié, des préconisations formulées sur ces trois enjeux majeurs adressées **aux pouvoirs publics**.

Elles seront mises également à disposition de **la Convention des citoyens** réunie autour des enjeux du climat.

Le CESE a adopté cet avis avec 149 voix pour et 15 abstentions. Il n'y aucune voix contre.